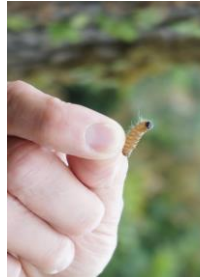




Nid sur un chêne



## La forêt et les Chenilles processionnaires

Le phénomène est apparu en forêt communale de Cattenom Il y a une dizaine d'années. La caractéristique de ces chenilles est de posséder des poils microscopiques très urticants invisibles à l'œil nu, qui peuvent être transportés par le vent. Les chenilles ne vivent que sur les chênes dans notre région et ne mangent que leurs feuilles, sauf rare exception (dans d'autres régions, on les trouve également sur les pins). La chenille apparaît au début du printemps au moment où le chêne fait ses feuilles. Elle a 5 stades de développement avant de devenir papillon.

- Stade 1 et 2 : → jusqu'à la 2<sup>ième</sup> quinzaine de mai, les chenilles sont non urticantes
- Stade 3 à 5 : → de mi-mai jusqu'à la mi-juillet, les chenilles sont urticantes avec des poils microscopiques qui se propagent dans l'air

A chaque stade, les chenilles se regroupent dans des nids que l'on peut voir sur les troncs et les grosses branches des chênes. Ces nids contiennent des poils urticants liés aux mues présentes à l'intérieur. **Cela veut dire qu'au-delà des chenilles, les nids sont tout autant allergisants que les chenilles et Les nids ont une durée de nuisance de plusieurs années.**

- Le cycle de l'insecte se termine vers la mi-juillet, sous forme de papillons, qui pondent les œufs à l'extrémité des rameaux de chêne. A partir de ce moment l'envol des poils urticants est en diminution.

### Comment lutter

**Eradiquer les populations de chenilles processionnaires urticantes reste complexe.** Il n'y a pas de moyens de lutte efficace.

Les interventions aériennes (utilisation d'un biocide → bacille de Thuringe) sont très onéreuses, les procédures administratives d'autorisation d'épandage sont très lourdes car ces produits sont désormais interdits (sauf dérogation décernée par le Préfet). Par ailleurs, même s'ils se révèlent efficaces à très court terme, ils sont peu efficaces à moyen terme à l'échelle d'un massif forestier, du fait même que le papillon est un insecte volant et qu'il peut revenir de n'importe où.

Quant à l'idée de favoriser la présence des mésanges pour réguler naturellement les populations de chenilles, cela est du domaine de l'utopie.

Malheureusement il va falloir apprendre à vivre avec. Cependant les cycles de présence sont à géométrie variable. Les processionnaires du chêne peuvent rester trois, quatre ans puis disparaître plusieurs années... puis revenir.